

GION

CHAMBRE DE MÉTIERS Après l'assemblée générale, hier à l'Ideme 05 "Nous allons changer de dimension"

GAP

Ce n'est pas un hasard si l'assemblée générale de la Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA) se déroulait hier après-midi à l'Institut des métiers (Ideme 05), à Gap. Les deux structures doivent fusionner le 1^{er} janvier prochain. Jean-Pierre Brenier, qui présidait la réunion en l'absence de Jean-Pierre Gaulard, touché par des problèmes de santé, a expliqué en introduction : « Notre organisme consulaire va remplacer en tant qu'organisme gestionnaire l'Association pour le développement de l'apprentissage dans les Hautes-Alpes. »

Et d'insister : « Le 1^{er} janvier 2012 représente une date importante dans l'histoire de notre Chambre de métiers, qui va totalement changer de dimension, avec un effectif passant de 14 à 60 salariés, et un budget passant de 1,3 million d'euros pour la seule Chambre de métiers à 3,725 millions d'euros pour le budget consolidé des deux structures. »

Pôle des métiers et de l'artisanat : un projet chiffré à 10 millions d'euros

Dans son propos liminaire, le premier vice-président de la CMA a aussi abordé le pro-



L'assemblée générale de la Chambre de métiers était présidée par Jean-Pierre Brenier, en l'absence de Jean-Pierre Gaulard. Photo Le DLVIRGILE

jet de Pôle des métiers et de l'artisanat. « Nous avons avancé dans la définition de nos besoins et de l'enveloppe financière nécessaire à sa réalisation », a-t-il assuré. Le coût d'opération estimé pour l'ensemble du projet s'élèverait à 10 millions d'euros. Le budget prévisionnel 2012, voté hier, prévoit d'ores et déjà un investissement de 30 000 €, pour « des frais d'études et honoraires » liés à la création de ce pôle.

Par ailleurs, les élus de la Chambre de métiers ont appris récemment que, au même titre que l'aménagement de l'Alat à Tallard, ce dossier entre dans le cadre du "grand emprunt" et des "investissements d'avenir" prévus par

l'État. « Ces deux dossiers ont en commun le développement de la filière aéronautique et ont retenu toute l'attention de la Caisse des dépôts, a souligné Jean-Pierre Brenier. Nous devons maintenant réfléchir ensemble à la définition d'un dossier commun qui nous permettrait d'obtenir un maximum de fonds publics. »

Enfin, le 1^{er} vice-président n'a pas manqué de souligner « la vitalité du secteur de l'artisanat » dans les Hautes-Alpes, s'appuyant sur quelques chiffres : avec 352 immatriculations pour seulement 241 radiations en 2011, « le solde d'entreprises artisanales est largement positif », a-t-il lancé.

F.R.

Les bons résultats de l'apprentissage

Avec 460 apprentis à ce jour, l'Ideme 05 a déjà dépassé les 457 recensés en 2010. Et la structure de formation espère bien ne pas en rester là. « Compte tenu du mois de décembre à venir, nous pouvons raisonnablement accueillir en fin d'année quelque 480 apprentis », a estimé Philippe Gérard, président de la com-

mission formation professionnelle au sein de la Chambre de métiers et de l'artisanat. Celui-ci a insisté : « Ce chiffre global de l'effectif est particulièrement encourageant compte tenu du contexte socio-économique relativement difficile actuellement. Il est sans aucun doute le résultat d'un travail de fond initié au

cours de l'année concernant la bourse de l'apprentissage, et plus particulièrement la création d'un poste de développeur de l'apprentissage. »

Philippe Gérard s'est également réjoui du taux de réussite de l'Ideme 05 aux examens de juin 2011 : 86,5 % tous diplômés confondus.

F.R.